

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS
Société anonyme au Capital de 400 Millions de Francs entièrement versés

Assemblée générale ordinaire du 27 Mars 1934

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1933

Compte de Profits et Pertes

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES ANNUELS

RÉSOLUTIONS



PARIS
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER
IMPRIMERIE CHAIX
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS
Rue Bergère, 20
1934

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. BOYER (Paul), C. ✱, *Président*.
CELIER (Alexandre), C. ✱, *Vice-Président*.
BECHMANN (Alfred), ✱.
ERNEST-PICARD (Paul), C. ✱.
FARNIER (Charles), O. ✱.

MM. JAMESON (Robert), ✱.
LEWANDOWSKI (Maurice), O. ✱, ✱.
NAUD (Joseph), ✱.
PARMENTIER (Jean), G. O. ✱.
SOMMIER (Edme), ✱, ✱.

COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

MM. DE LAVERGNE (Alexandre), O. ✱, *Président*; ROBERT (Max), O. ✱; BOURGEOIS (André), ✱, ✱.

COMMISSAIRES DES COMPTES

MM. DE LAVERGNE (Alexandre), O. ✱; ROBERT (Max), O. ✱; BOURGEOIS (André), ✱, ✱.

DIRECTION GÉNÉRALE

MM. CELIER (Alexandre), C. ✱, *Vice-Président, Directeur Général*;
LEWANDOWSKI (Maurice), O. ✱, ✱, *Administrateur-Directeur*.

MM. CAPET (Georges), ✱,
BOYER (Jean), O. ✱, ✱, } *Directeurs*.
DURAN (Paul), ✱,

MM. FROIDEVAL (Séraphin), ✱, } *Directeurs-Adjoints*.
AUREAU (Émile), ✱,

MM. BERGERET-JANNET (Paul), ✱, } *Sous-Directeurs*.
FERRIÈRES (Guy de), ✱,

M. BIZOT (Henry), *Secrétaire général*. — M. LATHÉLIZE (Léon), ✱, *Inspecteur général*.

CONSEIL D'ESCOMPTE

MM.
ALLAIN, ✱.
AUBERT, ✱.
BONABEAU, O. ✱.
BOULENGER, ✱.
CHAPUIS, O. ✱.
CHEVALLIER.
CHEYLUS.
COLLIN, O. ✱.
COUVREUR, ✱.
DAMOY, ✱.
DARRASSE, ✱.
DEFERT, ✱.
DESÉGLISE.

MM.
ERNAULT, ✱.
FAMEL, C. ✱.
GANNE, C. ✱.
GAUPILLAT.
GAUTHIER-MARÉCHAL (Ch.), ✱.
GERMAIN, ✱.
GILLAN.
HUGOT, ✱.
KLOTZ, O. ✱.
LAMBERT, O. ✱.
LEMOINE, ✱.
LEPAGE, O. ✱.
LIORÉ, O. ✱.

MM.
LORILLEUX, ✱.
LYON, C. ✱.
MALMENAYDE.
MERVEAU, O. ✱.
MOUREAUX.
PANHARD, ✱.
PÉRARD, ✱.
PINGAULT, O. ✱.
SAILLARD, O. ✱.
TOISOUL, ✱.
VAIRON, ✱.
VILLEMINOT, C. ✱.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au Capital de 400 Millions de Francs entièrement versés

Assemblée générale ordinaire du 27 Mars 1934

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

AVIS

Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE de PARIS rappelle à ses actionnaires et porteurs de parts de fondateur qu'il reçoit et conserve en dépôt dans les caisses de son Siège social ou de ses agences, à titre entièrement gratuit, les actions nominatives ou au porteur, ainsi que les parts de fondateur.

Les actionnaires et porteurs de parts ont le plus grand intérêt à profiter de cette facilité qui leur permet d'encaisser automatiquement, sans frais, leur coupon dont le montant est porté au crédit de leur compte ou tenu à leur disposition.

RE 1933

tes

NTE DE CONTROLE

ES ANNUELS

PARIS
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER

IMPRIMERIE CHAIX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS

Rue Bergère, 20

1934

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. BOYER (Paul), C. ✱, *Président*.
CELIER (Alexandre), C. ✱, *Vice-Président*.
BECHMANN (Alfred), ✱.
ERNEST-PICARD (Paul), C. ✱.
FARNIER (Charles), O. ✱.

MM. JAMESON (Robert), ✱.
LEWANDOWSKI (Maurice), O. ✱, ✱.
NAUD (Joseph), ✱.
PARMENTIER (Jean), G. O. ✱.
SOMMIER (Edme), ✱, ✱.

COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

MM. DE LAVERGNE (Alexandre), O. ✱, *Président*; ROBERT (Max), O. ✱; BOURGEOIS (André), ✱, ✱.

COMMISSAIRES DES COMPTES

MM. DE LAVERGNE (Alexandre), O. ✱; ROBERT (Max), O. ✱; BOURGEOIS (André), ✱, ✱.

MM. CE
LEWA

MM

MM

M. Bizot (Henry).

MM.

ALLAIN, ✱.
AUBERT, ✱.
BONABEAU, O. ✱.
BOULENGER, ✱.
CHAPUIS, O. ✱.
CHEVALLIER.
CHEYLUS.
COLLIN, O. ✱.
COUVREUR, ✱.
DAMOY, ✱.
DARRASSE, ✱.
DEFERT, ✱.
DESÉGLISE.

ERNAULT, ✱.
FAMEL, C. ✱.
GANNE, C. ✱.
GAUPILLAT.
GAUTHIER-MARÉCHAL (Ch.), ✱.
GERMAIN, ✱.
GILLAN.
HUGOT, ✱.
KLOTZ, O. ✱.
LAMBERT, O. ✱.
LEMOINE, ✱.
LEPAGE, O. ✱.
LIORÉ, O. ✱.

LORILLEUX, ✱.
LYON, C. ✱.
MALMENAYDE.
MERVEAU, O. ✱.
MOUREAUX.
PANHARD, ✱.
PÉRARD, ✱.
PINGAULT, O. ✱.
SAILLARD, O. ✱.
TOISOUL, ✱.
VAIRON, ✱.
VILLEMINOT, C. ✱.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au Capital de 400 Millions de Francs entièrement versés

Assemblée générale ordinaire du 27 Mars 1934

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1933

Compte de Profits et Pertes

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES ANNUELS

RÉSOLUTIONS

PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER

IMPRIMERIE CHAIX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS

Rue Bergère, 20

1934

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

à l'Assemblée Générale ordinaire des Actionnaires

du 27 Mars 1934

MESSIEURS,

Quatrième année d'épreuves, 1933 n'a pas encore, malgré certains indices meilleurs, affirmé la reprise. Au cours des premiers mois, la renaissance partielle de l'industrie, la stabilité relative des changes laissaient espérer que les difficultés s'aplaniraient d'elles-mêmes, sans secousses nouvelles, par le seul effet d'un assainissement progressif. Mais le problème a changé d'aspect lorsque le Gouvernement américain a été amené à tenter une expérience d'intervention généralisée. Tandis que la dépréciation des monnaies n'était jamais apparue jusqu'alors que comme l'aboutissement d'une situation technique insurmontable, la chute du dollar, volontairement réalisée, a été présentée comme l'élément primordial d'un système comportant d'autres initiatives non moins hardies. Les conséquences encore mal connues de ces tentatives, la crainte même de leurs répercussions, ont accru l'incertitude du public et l'écart qui séparait les États fidèles ou non à l'étalon or s'est trouvé brusquement élargi. Renonçant depuis l'échec de la Conférence de Londres à rechercher des décisions communes, les divers pays ont essayé de résoudre, par leurs seules forces et par les moyens qui leur sont propres, des problèmes d'un caractère universel. Mais, ni les efforts isolés tentés par les nations à monnaie saine en vue d'abaisser les prix,

ni la course à la hausse poursuivie dans le reste du monde, ne semblent avoir eu les résultats escomptés et l'année s'est terminée dans une atmosphère de malaise que les divergences politiques n'ont fait qu'accentuer un peu partout.

La France reste l'un des défenseurs des doctrines traditionnelles. Elle trouvera finalement sa récompense de leur être restée fidèle, quel que soit le lot de souffrances que lui infligent des difficultés momentanées. Toutes les branches de son économie ont également pâti, mais l'œuvre d'adaptation aux circonstances n'a pas été conduite pour chacune d'elles suivant les mêmes méthodes. L'agriculture se plaint de devoir reporter d'une campagne sur l'autre des récoltes que la consommation n'a pas complètement absorbées. Elle ne peut cependant envisager sans appréhension l'éventualité d'une baisse des prix du blé. Les lois votées en sa faveur ne l'ont soulagée qu'en apparence et les stocks demeurent élevés, en dépit de cours nominaux avantageux. Depuis longtemps l'industrie a accepté de restreindre à la fois son activité et ses profits. Ses efforts de réorganisation ont, dans une certaine mesure, porté leurs fruits. Seul le bâtiment apparait en déclin. Les textiles, favorisés par la hausse des matières premières, ont été relativement privilégiés. La métallurgie s'est maintenue en renforçant ses ententes et l'indice général de la production a marqué, malgré un affaissement en fin d'année, un relèvement de près de 10 0/0.

Ces symptômes rassurants, moins prononcés d'ailleurs qu'à l'étranger, ne doivent pas donner l'illusion d'un véritable réveil des transactions commerciales. Celles-ci ne pourront reprendre normalement tant que l'univers restera aussi désorganisé et que notre pays demeurera l'un des plus chers du monde, notamment pour les denrées de première nécessité. Bien que la dépréciation des devises se soit traduite en France, depuis le printemps dernier, par une baisse en valeur or des produits importés, la moyenne des prix de gros est demeurée stable par suite d'une hausse nouvelle des produits nationaux. Le coût de la vie, mesuré par les indices du détail, s'est relevé au cours du dernier semestre. Les recettes des chemins de fer se sont amenuisées, le chômage a légèrement augmenté et le commerce extérieur est resté en dessous des chiffres de 1932 avec un déficit sensiblement égal en dépit de l'accroissement en tonnage de l'exportation des objets fabriqués. Sans

doute le Gouvernement s'efforce-t-il de briser par des représailles suivies de négociations les barrières douanières dressées de tous côtés, mais cette politique de protection ne fait que retarder l'ajustement indispensable de l'économie nationale au niveau de ses concurrents.

L'État s'est heurté à de sérieuses difficultés lorsqu'il a lui-même tenté de reviser son train de vie. Certes, les interventions des pouvoirs publics et les concours dont elles s'accompagnent ont permis d'atténuer les conséquences d'une période pénible, mais il serait périlleux de créer dans la nation des catégories de privilégiés, alors que le fardeau des contribuables paraît avoir atteint ses limites. Les rôles de l'impôt sur le revenu, inférieurs de plus d'un milliard aux prévisions, n'avaient, à fin décembre, été recouvrés que pour une fraction moindre que l'an passé et le déficit réel du budget a grandi de mois en mois. Sans doute, la recherche de l'équilibre comporte-t-elle à l'heure actuelle beaucoup d'aléas, mais il semble que les mesures tentées pour le réaliser aient été à tort dirigées dans la voie, nécessairement décevante, d'une augmentation des recettes publiques, alors que la réduction des charges eût été à la fois plus immédiatement efficace et plus conforme à la tendance générale. Bien que les engagements à court terme aient pu être maintenus à un étiage voisin de celui de l'an passé, la Trésorerie s'est resserrée et l'augmentation de la Dette a annulé les résultats des amortissements réalisés de 1926 à 1930. La nécessité de conserver intacte la confiance de l'opinion dans les placements de fonds d'État commande aujourd'hui d'assurer sans nouveaux délais le redressement financier.

Un tel assainissement n'est pas moins indispensable au point de vue monétaire. Depuis les chutes successives de la livre et du dollar, le franc représente l'étalon or international. C'est à lui que se sont unies les autres monnaies saines lorsqu'elles ont été discutées. C'est souvent par lui que se règlent les mouvements de change. En le désignant aux attaques, ce privilège apparent n'est pas sans périls. Les retards apportés à la solution du problème budgétaire n'ont peut-être pas été étrangers à la diminution de l'encaisse de la Banque de France qui a atteint 6 milliards, alors que les devises en portefeuille baissaient de 3 milliards. Ces sorties, succédant à un accroissement considérable du stock métallique au cours des cinq dernières

années, présentent jusqu'ici un caractère d'autant moins alarmant que l'institut d'émission a pu réduire parallèlement de 9 milliards ses engagements à vue. Le resserrement du crédit qui en est résulté et qui s'est accompagné d'un relèvement du loyer de l'argent ne constitue pas non plus un phénomène dont il convienne d'exagérer les inconvénients. Il était vain de chercher à remettre en honneur, dans un marché où l'abondance des disponibilités contrastait avec l'absence de emplois normaux, les règles traditionnelles qui sont à la base de tout crédit commercial sain. La disparité entre les taux à court et long terme avait au surplus été génératrice de trop d'erreurs pour qu'il y ait lieu de s'inquiéter de voir cet écart s'atténuer.

Après avoir donné durant la crise l'exemple du calme et du bon sens, la France ne doit pas se laisser devancer aujourd'hui. Les conditions de la concurrence peuvent se trouver bouleversées au lendemain d'une période aussi troublée et l'activité se ranime déjà dans certaines nations étrangères. Le pays doit donc se hâter de liquider le passé pour pouvoir se consacrer, en toute liberté, au milieu des rivalités que la reprise ne manquera pas d'aviver, à la défense de son prestige économique et financier.

En vue de ce retour à une activité normale, nous avons le devoir et le souci de nous tenir prêts. Nous ne pouvions, dans une situation malheureusement inchangée, que demeurer fidèles aux règles de prudence et conserver l'attitude d'expectative que les circonstances nous avaient déjà paru commander durant les deux exercices précédents.

Les commentaires auxquels peut donner lieu la marche de notre exploitation ne s'écartent donc pas beaucoup de ceux que nous vous avons présentés l'année dernière. A mesure que le temps d'épreuve se prolonge, nous devons nous féliciter davantage de la force de résistance de notre établissement ainsi que de la fidélité et de la qualité de nos relations. Nous sommes restés sans restriction à la disposition de notre clientèle pour seconder ses opérations commerciales, soit sous forme d'escompte, soit sous forme de facilités de caisse, avances garanties ou crédits de campagne. Si le nombre de nos interventions est demeuré très élevé, les montants traités ont été modiques en raison de la baisse des prix et surtout du ralentissement des affaires. Les transactions avec l'étranger ont été très réduites

et nous n'avons pu compter sur l'apport habituel de notre réseau d'agences extérieures et de correspondants. Au cours du premier semestre et particulièrement pendant l'été, les ressources à court terme ont été abondantes. La pénurie persistante des emplois nous a condamnés à détenir encore pendant trop longtemps des encaisses improductives. Puis, sous l'effet de causes d'ordre général, nous avons assisté à un fléchissement des dépôts, qui a eu pour conséquence vers la fin de l'année une tendance un peu plus ferme des taux d'intérêt.

Nous nous sommes appliqués à tirer le meilleur parti des capitaux qui nous sont confiés, tout en leur gardant la liquidité parfaite qui est dans nos traditions. Nous avons, d'autre part, poursuivi méthodiquement nos efforts en vue de comprimer nos frais généraux dans la limite compatible avec le maintien de tous nos moyens d'action. Il ne dépend pas de nous que nos résultats bénéficiaires échappent à l'influence d'une période de dépression. Mais nous sommes fondés à vous donner l'assurance que notre établissement reste en mesure d'affronter toutes les nécessités à venir.

Notre service des affaires financières, qui avait dû faire face l'an dernier à la tâche exceptionnelle de la conversion, a conservé une grande activité par suite de l'abondance des émissions de fonds d'État ou d'emprunts garantis directement ou indirectement par l'État. Il s'est également occupé d'opérations intéressant notamment l'Algérie, le Département de la Seine, le Crédit Foncier, le Gouvernement Belge. Par contre, l'élévation des conditions n'a pas été propice aux placements d'obligations de sociétés privées, qui ont été rares.

La bourse a été, dans l'ensemble, peu animée. Les cours des valeurs à revenu fixe ont été influencés par la baisse des rentes qui s'est poursuivie pendant tout l'exercice. A l'exception de certains titres plus directement associés aux fluctuations des marchés internationaux, les actions ont également subi un certain fléchissement.

Nos agences ont, dans l'ensemble, été affectées par les difficultés des différentes places où elles sont installées. Dans les régions agricoles, l'accroissement des récoltes et la taxation du prix du blé ne se sont pas traduits pour les cultivateurs par un profit véritable. Les stocks

de vins sont en augmentation, quoique la fin du régime de prohibition aux États-Unis donne quelque espoir aux producteurs de certains crus. A Paris, le marasme du commerce de luxe, à Lyon, l'arrêt presque complet des exportations de soieries, dans les ports, le ralentissement du trafic, illustrent la diminution croissante des échanges avec l'extérieur. Dans le Nord et dans l'Est, les agglomérations industrielles ont été moins touchées grâce à l'activité des filatures et au progrès de la métallurgie.

Notre service des relations étrangères a été heureusement influencé pendant les mois d'été par la masse des disponibilités qui sont venues chercher en France un refuge temporaire, mais la seconde partie de l'année a marqué le point de départ d'un mouvement inverse. Les restrictions monétaires instituées dans divers pays ont continué à peser sur les transactions courantes qui se sont toutefois développées récemment par suite des mouvements de change et des transferts de fonds qui les ont accompagnés.

La Grande-Bretagne commence à recueillir le fruit de son effort prolongé de redressement. Les exportations sont pour la première fois depuis 1929 en augmentation, l'industrie renaît, la bourse se raffermi et l'instabilité de la livre n'empêche pas l'afflux des capitaux. Les faibles taux pratiqués n'ont pas permis à notre agence de Londres de tirer un parti fructueux des dépôts dont elle était pourvue. Le relèvement qui s'est manifesté dans les centres manufacturiers a été favorable à nos sièges de Manchester et de Liverpool qui ont enregistré quelques progrès.

Aux États-Unis, les événements se sont succédés à une telle cadence, ils ont évolué dans des sens si divers, qu'il serait prématuré d'en tirer aujourd'hui des conclusions définitives. Quels que soient les risques qu'elle puisse comporter, l'expérience poursuivie par le président Roosevelt a eu pour objet d'éviter, dans l'ordre social comme dans le domaine économique, des incidents qui se fussent répercutés sur le monde entier. Dégagée de toute préoccupation grâce à sa parfaite liquidité et à la prévoyance dont ont fait preuve ses dirigeants, notre filiale, la French American Banking Corporation, a vu son concours de plus en plus sollicité pour le financement des achats français de matières premières.

La Belgique s'est astreinte sans ménagement à un rétablissement budgétaire qui a déjà produit des résultats. En dépit du ralentissement actuel des opérations commerciales, l'industrie est bien placée pour s'associer à tout mouvement de reprise dont notre siège de Bruxelles ne manquera pas de profiter également.

En Égypte, la récolte du coton, qui a atteint un chiffre exceptionnel, s'est écoulée facilement à des cours un peu supérieurs à ceux de l'an dernier. L'avenir du pays se présente aujourd'hui sous des auspices moins défavorables et nos agences d'Alexandrie, du Caire et de Port-Saïd travaillent dans des conditions plus normales.

L'Australie a bénéficié de la hausse des laines. Les importateurs du Nord se sont approvisionnés davantage et nos agences de Melbourne et de Sydney ont largement participé à ces transactions pour lesquelles elles sont spécialement outillées.

× Aux Indes, les entreprises britanniques ont eu à combattre la concurrence des producteurs d'Extrême-Orient. Notre siège de Bombay a trouvé, au cours des dernières années, dans les exportations d'or des éléments d'activité exceptionnels. ×

A Madagascar, le déficit de la récolte de riz et la mévente des produits indigènes ont encore restreint le pouvoir d'achat de la population. Toutefois certains facteurs plus encourageants se dessinent, la plantation du café commencé à s'étendre de façon satisfaisante et les recherches minières se sont légèrement accrues. Nos agences ont continué d'apporter leur concours aux affaires locales présentant une garantie suffisante.

La Tunisie, dont les cultures avaient été exagérément développées dans les années de prospérité, a vivement souffert de la crise agricole. Les difficultés de crédit qui ont paralysé les paiements ont aggravé le malaise et le programme d'avances hypothécaires à taux modéré qu'a élaboré le Gouvernement du Protectorat s'avère particulièrement opportun. Nos agences sont demeurées, durant tout l'exercice, dans l'expectative.

Nous n'avons qu'à nous louer du concours de notre personnel.

Le bilan que nous soumettons à votre approbation et au sujet duquel les rapports de votre Commission de contrôle et de vos Commissaires des comptes vous donnent les détails nécessaires, a été établi avec toute la prudence qui est dans nos traditions. Toutes les créances reconnues douteuses, les dépenses d'aménagement de notre siège social et de nos agences, les acquisitions et installations de coffres-forts ont été amorties.

Notre portefeuille et nos participations continuent de figurer pour un montant très modéré et ne présentent aucun aléa.

Notre trésorerie a été maintenue à tout moment parfaitement liquide.

Nous avons racheté 277 parts de fondateur pour 72.266 fr. 47 c. Cette somme a été prélevée sur les bénéfices de l'année et ajoutée, conformément à vos décisions, à la réserve spéciale constituée à cet effet, qui a été portée de ce fait à 5.612.118 fr. 74 c., coût de 43.946 parts rachetées.

Le compte Profits et Pertes, après déduction de tous frais généraux, prélèvement pour la Caisse de retraites, charges fiscales, amortissements et provisions, fait ressortir un bénéfice de 36.562.381 fr. 06 c., sur lequel il vous revient, aux termes des statuts, 33.577.622 fr. 46 c. Nous vous proposons d'y joindre une somme de 6.422.377 fr. 54 c. prélevée sur le compte des actionnaires qui restera doté de 40.480.779 fr. 10 c. après cette imputation. Ce prélèvement nous paraît justifié par les mêmes considérations que nous vous avons exposées et que vous avez ratifiées l'année dernière.

Si vous approuvez cette mesure, le dividende sera fixé à 50 francs par action. Un acompte de 20 francs ayant été payé le 31 janvier dernier, le solde de 30 francs sera mis en paiement le 31 juillet, sous déduction des impôts résultant des lois en vigueur au moment de la distribution.

Chaque part de fondateur aura droit à une somme de 6 fr. 9988 payable le 31 juillet, également sous déduction des impôts.

Notre établissement a été cruellement éprouvé par le décès de M. Edgar LLEWELLYN qui, entré au Comptoir National d'Escompte de Paris en 1904, y était devenu directeur en 1915 et que vous aviez nommé administrateur en 1924. Les services qu'il a rendus à notre maison pendant près de trente années ont été d'un mérite et d'une qualité exceptionnels. Vous vous associez, nous en sommes certains, aux regrets profonds que sa perte nous a causés et à la reconnaissance qui s'attache à sa mémoire.

En vertu de la faculté prévue par l'article 18 des statuts, votre Conseil a nommé Administrateurs MM. Paul ERNEST-PICARD et Charles FARNIER.

M. Paul ERNEST-PICARD, ancien sous-gouverneur de la Banque de France, directeur général honoraire de la Banque de l'Algérie, dont vous connaissez la haute personnalité, nous apportera l'appui de sa grande expérience et de l'autorité qu'il a légitimement acquise au cours de sa belle carrière.

M. Charles FARNIER, ancien directeur au Ministère des Finances, sous-gouverneur honoraire de la Banque de France, a rendu d'éminents services à notre pays dans la gestion du Mouvement Général des Fonds et de l'Institut d'émission. Son concours actif nous sera particulièrement précieux.

Nous soumettons ces nominations à votre ratification.

Le mandat de M. M. ROBERT, membre de la Commission de contrôle, est expiré. Nous vous rappelons qu'il est rééligible.

Vous aurez à désigner, conformément à la loi, des Commissaires pour vérifier les comptes de l'exercice 1934. Les Commissaires sortants, MM. A. DE LAVERGNE, M. ROBERT et A. BOURGEOIS sont rééligibles.

RAPPORT

DE LA

COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

MESSIEURS,

Les résultats de l'exercice sont sensiblement égaux à ceux de l'année 1932 et permettent à votre Conseil de proposer le maintien du dividende de 50 francs par action.

Un léger renchérissement du loyer de l'argent, dans la seconde partie de l'année, a facilité le emploi des fonds confiés à votre Établissement par une clientèle toujours fidèle. Le rendement de cette branche importante de votre exploitation a pu être ainsi amélioré, tout en maintenant des disponibilités largement suffisantes pour faire face à toute éventualité.

Les affaires financières n'ont pas porté sur des opérations exceptionnelles, comme celles de l'an dernier. Toutefois, votre Établissement a concouru à de nombreux placements de titres, en particulier de valeurs de l'État, qui ont fourni une appréciable contribution aux bénéfices.

Les opérations de bourse ont continué d'être peu actives, mais ont montré une assez grande stabilité.

Grâce à la prudence de votre Direction, les risques inhérents aux opérations de banque ont été faibles, étant donné les circonstances actuelles, et inférieurs à ceux constatés au cours du précédent exercice. Conformément à une pratique constante, toutes les créances litigieuses ou douteuses ont été amorties ou largement approvisionnées, en vue de parer à tout mécompte dans l'avenir.

Poursuivant son programme de compression des frais généraux, votre Direction s'est attachée à réaliser toutes les économies compatibles avec la

bonne marche de l'exploitation. Celles-ci sont limitées par la nécessité de maintenir à votre Société tous ses moyens d'action.

Compte tenu de ces divers éléments, les bénéfices sont légèrement supérieurs à ceux de l'an passé.

Nous avons pris régulièrement connaissance des états indiquant, chaque semaine, les disponibilités en regard des exigibilités correspondantes et nous avons constaté que la trésorerie était toujours très largement pourvue.

Nous avons assisté très fréquemment aux séances du Conseil et nous avons pu ainsi nous assurer que les opérations sociales restaient dans les limites fixées par les statuts.

Les vérifications, auxquelles nous avons procédé dans les services de la Caisse, du Portefeuille, des Titres et des Avances garanties, nous ont toujours donné satisfaction et nous avons plaisir à reconnaître le zèle, l'activité et le dévouement avec lesquels tout le personnel s'acquitte des différentes fonctions dont il est chargé.

Le bilan qui vous est soumis présente un total de 8.863.690.049 fr. 99 c., soit une différence en moins, par rapport à l'exercice précédent, de 1.258.717.179 fr. 68 c.

Cette différence provient, pour la plus grande partie, de la diminution des comptes de chèques et d'escompte et des comptes courants créditeurs qui a, à l'actif, sa contrepartie dans la réduction du chapitre Portefeuille et Bons de la Défense Nationale. Le compte « Encaisse et Banque de France » est aussi en légère régression.

Les postes : Rentes, Obligations et Valeurs diverses et Participations sont d'une importance minime eu égard à l'ampleur des affaires de votre Établissement; ils ne sont composés que de valeurs de premier ordre, évaluées à des cours très réduits; leur réalisation ne pourrait donner lieu qu'à de favorables éventualités.

Au passif, les réserves sont en progression de 1.892.549 fr. 32 c., par suite de l'incorporation, après votre dernière Assemblée générale, du prélèvement effectué pour la réserve légale sur les bénéfices de l'année 1932 et de la somme consacrée, au cours de l'année 1933, au rachat des parts de fondateur.

Toutes les dépenses de l'année relatives aux frais de premier établis-

sement, aux coffres-forts, au mobilier et aux installations nouvelles ont été amorties.

Après règlement des impôts et charges de toute nature, amortissements et provisions, le compte de Profits et Pertes fait apparaître un solde créditeur de 36.562.381 fr. 06 c. En ajoutant à la part vous revenant dans la répartition des bénéfices, un prélèvement de 6.422.377 fr. 54 c. sur le compte des actionnaires, votre Conseil vous propose la distribution d'un dividende de 50 francs par action pour l'exercice 1933. Sur cette base, il reviendrait 6 fr. 9988 à chaque part de fondateur.

Nous vous engageons, Messieurs, à voter le dividende qui vous est proposé et à approuver les comptes de l'exercice 1933, tels qu'ils vous sont présentés.

M. Max ROBERT arrive à expiration de son mandat. Nous vous rappelons qu'il est rééligible.

A. DE LAVERGNE,
M. ROBERT.
A. BOURGEOIS.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

sur les comptes de l'Exercice 1933

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous confier lors de votre dernière Assemblée générale.

Tous les livres et documents comptables ont été mis à notre disposition dans les délais légaux ; tous les renseignements utiles à l'accomplissement de notre mission nous ont été fournis et les pointages et vérifications auxquels nous avons procédé nous ont permis de constater la parfaite tenue de votre comptabilité et de reconnaître que le bilan qui est soumis à votre approbation est l'expression fidèle des écritures sociales.

Ce bilan présente un total de 8.863.690.049 fr. 99 c. contre 10.122.407.229 fr. 67 c. au 31 décembre précédent, soit une diminution de 1.258.717.179 fr. 68 c.

A l'actif, le compte Encaisse et Banque de France figure pour 1.369.771.906 fr. 23 c. au lieu de 1.471.466.506 fr. 61 c. Le poste Avoirs dans les Banques s'inscrit pour 62.355.496 fr. 36 c. Le chapitre Portefeuille et Bons de la Défense Nationale s'élève à 4.754.723.333 fr. 63 c. contre 5.999.200.094 fr. 54 c. Les Reports représentent 16.175.314 fr. 61 c. Le chapitre Correspondants accuse un total de 872.727.261 fr. 42 c. contre 880.376.754 fr. 99 c. et celui des Comptes Courants débiteurs 1.342.204.471 fr. 98 c. contre 1.264.774.170 francs.

Les Rentes, Obligations et Valeurs diverses figurent pour 1.451.799 fr. 02 c. et les Participations Financières pour 6.200.000 francs comprenant, à peu de chose près, les mêmes éléments que l'an dernier. Ces deux chapitres sont composés de valeurs évaluées à des cours ne pouvant comporter que

des aléas favorables. Enfin, les Avances garanties présentent un montant de 299.888.544 fr. 83 c.

Au passif, les Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte s'élèvent à 4.792.946.726 fr. 91 c. au lieu de 5.359.802.491 fr. 69 c. et les Comptes Courants créditeurs se totalisent par 3.041.550.280 fr. 92 c. contre 3.695.626.146 fr. 39 c. ; les Bons à échéance fixe se chiffrent par 35.765.640 francs et les Acceptations figurent pour 47.412.213 fr. 14 c. ; l'ensemble des réserves, y compris la réserve spéciale « Parts de fondateur », accuse un total de 437.844.517 fr. 24 c.

Au cours de l'exercice, il a été racheté 277 parts de fondateur du Comptoir National d'Escompte ; de ce chef, la réserve spéciale destinée à cet objet est portée à 5.612.118 fr. 74 c., en augmentation de 72.266 fr. 47 c.

Les provisions nécessaires pour risques divers ont été constituées. Toutes les créances présentant un caractère litigieux, les dépenses de premier établissement, de mobilier et d'installation de coffres-forts sont amorties.

Déduction faite des frais généraux, des impôts et des charges de toute nature, le compte de Profits et Pertes présente un solde bénéficiaire de 36.562.381 fr. 06 c.

A l'attribution vous revenant sur ces bénéfices, votre Conseil vous propose d'ajouter, par un prélèvement sur le compte des actionnaires, une somme de 6.422.377 fr. 54 c., ce qui permettra de distribuer le même dividende que l'an dernier.

Les actions recevront ainsi un dividende de 50 francs et les parts de fondateur 6 fr. 9988, sous déduction des impôts. Le montant reporté à nouveau au compte des actionnaires ressortira à 10.480.779 fr. 10 c.

Nous vous engageons, Messieurs, à approuver ce règlement et, dans leur ensemble, les comptes de l'exercice 1933 tels qu'ils vous sont présentés.

Paris, le 7 mars 1934.

Les Commissaires des Comptes :

A. DE LAVERGNE,

M. ROBERT,

A. BOURGEOIS.

BILAN

ET

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

BILAN AU 3 DÉCEMBRE 1933

ACTIF

PASSIF

ENCAISSE ET BANQUE DE FRANCE	Fr. 1.369.771.906 28
AVOIRS DANS LES BANQUES	62.355.496 38 1-432
PORTFEUILLE ET BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE	4.754.723.333 68
REPORTS	16.175.314 61
CORRESPONDANTS	872.727.261 42
COMPTES COURANTS DÉBITEURS	1.342.204.471 98
RENTES, OBLIGATIONS ET VALEURS DIVERSES	1.451.799 08
PARTICIPATIONS FINANCIÈRES	6.200.000 00
PARTS DE FONDATEUR C. N.	5.612.118 74
AVANCES GARANTIES	299.888.544 88
COMPTES DÉBITEURS PAR ACCEPTATIONS	47.353.392 31
AGENCES HORS D'EUROPE	48.511.933 20
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	21.714.477 40
IMMEUBLES	15.000.000 00
TOTAL	Fr. 8.863.690.049 98

COMPTES DE CHÈQUES ET COMPTES D'ESCOMPTE	Fr. 4.792.946.726 91
COMPTES COURANTS CRÉDITEURS	3.041.550.280 92 7.834.497 006
BONS A ÉCHÉANCE FIXE	35.765.640 » 7.820.262 646
ACCEPTATIONS	47.412.213 14
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	54.705.134 08
COMPTE DES ACTIONNAIRES	16.903.156 64
PROFITS ET PERTES (Exercice 1933)	36.562.381 06
RESERVES	
statutaire	Fr. 41.957.398 50
diverses	381.175.000 »
spéciale	5.000.000 »
supplémentaire	1.100.000 »
immobilière	3.000.000 »
spéciale « Parts de Fondateur C. N. »	5.612.118 74
CAPITAL	400.000.000 »
TOTAL	Fr. 8.863.690.049 99

Handwritten notes and corrections on the left margin of page 20, including circled numbers and arrows pointing to specific rows in the balance sheet.

COMPTE DE PROFITS PERTES AU 31 DÉCEMBRE 1933

DÉBIT

RÉPARTITION		
A LA RÉSERVE STATUTAIRE :		
5 % sur 36.562.381 fr. 06 c., bénéfices nets de l'exercice	Fr. 1.828.119	05
AUX ACTIONNAIRES :		
Intérêts, . . Fr. 25 » sur 800.000 actions	20.000.000	»
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :		
Article 40 des Statuts	736.713	10
AUX PARTS DE FONDATEUR :		
Articles 40 et 41 des Statuts :	419.926	45
AUX ACTIONNAIRES :		
Articles 40 et 41 des Statuts	13.577.622	46
	<i>21.156</i>	
	<i>34.733</i>	
	Fr. 36.562.381	

CRÉDIT

INTÉRÊTS, CHANGES, COMMISSIONS ET BÉNÉFICES DIVERS,		
déduction faite des CHARGES, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	Fr. 36.634.647	53
A déduire, PRÉLEVEMENT POUR :		
RÉSERVE SPÉCIALE « PARTS DE FONDATEUR C. N. »	72.266	47
	Fr. 36.562.381	06

COMPTE D'ACTIONNAIRES

Dividende de l'exercice 1933 :		
50 francs par action, soit 10 %, sur 800.000 actions	Fr. 40.000.000	
Montant reporté à nouveau	10.480.779	
	Fr. 50.480.779	

Solde créditeur au 31 décembre 1933.	Fr. 16.903.156	64
Attribution de l'exercice 1933	33.577.622	46
	Fr. 50.480.779	40

6.6224

RÉSOLUTIONS

votées par l'Assemblée générale ordinaire

du 27 mars 1934

Première Résolution.

L'Assemblée générale, après avoir entendu les rapports de la Commission permanente de contrôle et des Commissaires, approuve, dans toutes leurs parties, le rapport du Conseil d'administration et les comptes de l'exercice 1933.

Deuxième Résolution.

L'Assemblée générale fixe la répartition, pour l'exercice 1933, à 50 francs par action.

Un acompte de 20 francs ayant été distribué le 31 janvier dernier, le solde, soit 30 francs par action, sera payé à partir du 31 juillet prochain, sous déduction des impôts résultant des lois de finances.

La répartition de 6 fr. 9988 par part de fondateur pour le même exercice sera payable, également sous déduction des impôts, à partir de la même date du 31 juillet prochain.

Après approbation des comptes de l'exercice 1933, le montant reporté à nouveau au compte des actionnaires ressort à 10.480.779 fr. 10 c.

Troisième Résolution.

L'Assemblée générale donne quitus de la gestion de M. Edgar LLEWELLYN, administrateur décédé.

Quatrième Résolution.

L'Assemblée générale ratifie la nomination comme membres du Conseil d'administration de MM. P. ERNEST-PICARD et Ch. FARNIER.

36.635
6.422

43.057

36.635
6.422

43.057

Cinquième Résolution.

L'Assemblée générale réélit M. M. ROBERT, membre sortant et rééligible de la Commission permanente de contrôle.

Sixième Résolution.

L'Assemblée générale réélit MM. A. DE LAVERGNE, M. ROBERT et A. BOURGEOIS, Commissaires des comptes, à l'effet de présenter un rapport sur les comptes de l'exercice 1934, étant entendu qu'en cas de décès, démission ou empêchement de un ou de deux Commissaires, pour quelque cause que ce soit, le rapport pourra être présenté par deux Commissaires ou même par un seul.

Elle fixe à 5.000 francs la rémunération de chacun des Commissaires.

Septième Résolution.

L'Assemblée générale, en conformité de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, donne, en tant que de besoin, à MM. les administrateurs toutes autorisations nécessaires de prendre ou de conserver un intérêt direct ou indirect dans toutes opérations faites ou à faire avec ou pour le Comptoir National d'Escompte de Paris.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

ADMINISTRATION CENTRALE : 44, rue Bergère

SUCCURSALE : 2, PLACE DE L'OPÉRA

BUREAUX DE QUARTIER DANS PARIS :

- | | | | | |
|---------------------------------|--------------------------------|--|-----------------------------------|-------------------------------|
| A. Ed St-Germain, 147. | L. Rue de Clichy, 86. | W. R. St-Lazare, 75 (Pl. de la Trinité). | A1. R. Saint-Antoine, 103. | AT. Boulevard Raspail, 12. |
| H. Rue de Rivoli, 55. | M. Av. Kléber, 87 (Passy). | X. R. du Commerce, 40 (Granelle) | A2. Rue d'Auteuil, 50. | AU. Rue Lecourbe, 25 et 27. |
| C. Bd Diderot, 23 (G. de Lyon). | N. Avenue Mac-Mahon, 35. | Y. Fg Saint-Honoré, 113. | AK. Rue du Havre, 9. | AV. Rue de Belleville, 138. |
| D. Rue Rambuteau, 2. | O. Bd Montparnasse, 71. | Z. Place Saint-Augustin, 2. | AL. Avenue de Villiers, 93. | AW. Place Daumesnil, 9. |
| E. Rue Turbigo, 16. | P. Faubourg St-Antoine, 27. | AB. R. de Ménilmontant, 39. | AM. Rue Lagrange, 19. | AX. Magasins du Louvre. |
| F. Place de la République, 15. | R. Bd Saint-Michel, 53. | AD. Boulevard Barbés, 25. | AN. Avenue Victor-Hugo, 96. | AY. Rue Etienne-Marcel, 46. |
| G. Rue de Flandre, 2. | S. Avenue des Gobelins, 2 bis. | AE. Rue La Fayette, 44. | AO. Faubourg du Temple, 43. | AZ. Rue des Jeûneurs, 17-19. |
| H. R. du Quatre-Septembre, 2. | T. Boulevard de Courcelles, 2. | AF. Boulevard Voltaire, 199. | AP. Place Gambetta, 1. | BA. Avenue Friedland, 6. |
| I. Bd Magenta, 80-82. | U. Av. des Champs-Élysées, 4. | AG. Chaussée de la Muette, 2. | AR. R. Bandin, 2 (Sq. Montholon). | BC. Rue Championnet, 233. |
| J. Bd de Strasbourg, 19. | V. Avenue d'Orléans, 90. | AH. Avenue Bosquet, 47 bis. | AS. R. Vieille-du-Temple, 126. | BD. Place de la Madeleine, 4. |
| K. Boulevard Voltaire, 54. | | | | |

BUREAUX DE BANLIEUE

- | | | | | |
|--------------------|------------------|------------------|---------------------|-----------------|
| ARGENTEUIL | CHARENTON | *ERMONT | MONTREUIL-SOUS-BOIS | PARC-SAINT-MAUR |
| ASNIERES | CLICHY-SUR-SEINE | HOUILLES | MONTRouGE | LE RAINCY |
| AUBERVILLIERS | CHOISY-LE-ROI | IVRY-SUR-SEINE | *NEUILLY-SUR-MARNE | SAINTE-DENIS |
| LE BOURGET | COLOMBES | LEVALLOIS-PERRET | NEUILLY-SUR-SEINE | *SANTOIS |
| BOULOGNE-SUR-SEINE | ENGHEN-LES-BAINS | *LIVRY-GARGAN | NOISY-LE-SEC | VINCENNES |

AGENCES EN FRANCE :

- | | | | | | | |
|---------------------|-----------------------|--------------------|----------------------|---------------------|--------------------|---------------------|
| Abbeville | Bourges | Concarneau | *Guignès-Rabutin | *Mirebeau-en-Poitou | Puy (le) | Saumur |
| Agen | *Bourguell | *Condé-sur-Noireau | *Guirès | *Monségur | Quimper | Sedan |
| Aire-sur-l'Adour | *Boussac | *Coulle | *Hasparren | Montauban | *Rambervillers | *Sées |
| Aix-en-Othe | *Branne | *Connerré | Havrè (le) | *Montbard | *Raon-l'Étape | *Segré |
| Aix-en-Provence | *Brantôme | *Cotres | *Haye-Descartes (la) | Monthéillard | Redon | *Soloncourt |
| Aix-les-Bains | Brest | Corbell | Hazebrouck | Montbrison | Reims | Semur |
| Ales | *Bricquebec | *Corcieux | *Hennebont | Mont-de-Marsan | Remiremont | Senlis |
| Albi | *Brionde | *Cosme-d'Allier | *Héricourt | *Mont-Dore (le) | Rennes | *Septeuil |
| Alençon | *Brissac | *Cœur-Cheverny | *Hérimoncourt | Montélimar | Réole (la) | Sète |
| *Allasac | Brive | *Coutances | Houdouleur | *Monthureux-s-Saône | *Retournac | Sillé-le-Guillaume |
| Amiens | *Brou | *Couterne | *Hyères | Montigny | *Ricamarie (la) | Soissons |
| *Ancenis | Bruyères | *Coutras | Montigny | Montmédy | Riom | *Sommiers |
| Angers | *Buxières-les-Mines | *Culan | *L'Isle-Adam | Montpellier | Rive-de-Gier | *Souillac |
| Angoulême | *Cadillac-sur-Garonne | Crest | *L'Isle-en-Jourdain | Moreuil | Roanne | *Sourdeval-la-Barre |
| Annecy | Caen | Dreux | Issouire | Moulin | Rochefort-sur-Mer | *Soustons |
| Annunay | Cagnes-sur-Mer | Dax | Issoudun | Mourat | Roche-la-Mollière | *Souterrains (la) |
| Antibes | Calais | *Deauville | Jarnac | Nancy | Roche-sur-Yon (la) | Strasbourg |
| Apt | Cambrai | Dieppe | Jarnac | *Lautrec | Rocroi | *Sury-le-Comtal |
| Arcachon | Cancale | Dijon | *Lamballe | Laon | Romans | *Suze (La) |
| Ardentes | *Candé | *Dol-de-Bretagne | *Langais | Laval | Romilly-sur-Seine | *Falandière (la) |
| *Argentan | Cannes | Dole | Langon | Le Mans | Roquemaure | Tarbes |
| Argenton-sur-Creuse | Carcassonne | *Dorat (Le) | *Lannemezan | Navarre | Roubaix | Tarascon-sur-Ardous |
| Arles | *Carmaux | Douai | *Lantrec | Navarre | Rocheville | Tarbes |
| Armentières | Carpentras | *Dreux | Laon | Navarre | Rocheville | Tarbes |
| Arras | Castres | *Dôle | Le Lude | Navarre | Rocheville | Tarbes |
| *Aubigné | *Castillon-s-Dordogne | *Doulé-la-Fontaine | Le Mans | *Nemours | Rocroi | *Tartas |
| Auch | *Causse | Dunkerque | Le Mans | *Nérès-les-Bains | Rocroi | *Taverny |
| Aurillac | Gavaillon | Evreux | Le Mans | *Neuville-de-Poitou | Rocroi | *Taverny |
| Autun | Chabanais | *Epernay | Le Mans | Nevers | Rocroi | *Taverny |
| Auxerre | *Chablis | *Épernay | Le Mans | Nice | Rocroi | *Taverny |
| Auxonne | Chalonnes-sur-Loire | *Épernay | Le Mans | Niort | Rocroi | *Taverny |
| Avignon | Châlons-sur-Marne | *Épernay | Le Mans | *Nomeny | Rocroi | *Taverny |
| *Bagnères-de-Luchon | Chalon-sur-Saône | *Épernay | Le Mans | *Nort-sur-Erdre | Rocroi | *Taverny |
| *Bagnères-de-l'Orne | Chambéry | *Épernay | Le Mans | *Ollivoules | Rocroi | *Taverny |
| Bagnols-sur-Cèze | Chambon-Feugerolles | *Épernay | Le Mans | Oléron-Sainte-Marie | Rocroi | *Taverny |
| Bains-les-Bains | Chantilly | *Épernay | Le Mans | Orange | Rocroi | *Taverny |
| Jandol | Charleville | *Épernay | Le Mans | *Orléans | Rocroi | *Taverny |
| *Baugé | Chartres | *Épernay | Le Mans | *Orléans | Rocroi | *Taverny |
| *Baume-les-Dames | Château-d'Oléron | *Épernay | Le Mans | *Orléans | Rocroi | *Taverny |
| Bayonne | Châteaugiron | *Épernay | Le Mans | *Orléans | Rocroi | *Taverny |
| Beaucaire | Château-Gontier | *Épernay | Le Mans | *Orléans | Rocroi | *Taverny |
| Beaucourt | Châteauneuf-s-Sarthe | *Épernay | Le Mans | *Orléans | Rocroi | *Taverny |
| Beaufort-en-Vallée | Châteaurenard | *Épernay | Le Mans | *Orléans | Rocroi | *Taverny |
| Beaumont-de-Lomagne | Châteauroux | *Épernay | Le Mans | *Orléans | Rocroi | *Taverny |
| Beaumont-sur-Orne | Châtel-Guyon | *Épernay | Le Mans | *Orléans | Rocroi | *Taverny |
| Beaumont-sur-Sarthe | Châtelleraut | *Épernay | Le Mans | *Orléans | Rocroi | *Taverny |
| Beaune | Châtillon-en-Bazois | *Épernay | Le Mans | *Orléans | Rocroi | *Taverny |
| Beaupréau | Châtillon-sur-Indre | *Épernay | Le Mans | *Orléans | Rocroi | *Taverny |
| Beauvais | Châtillon-sur-Seine | *Épernay | Le Mans | *Orléans | Rocroi | *Taverny |
| Belfort | Chaumes-en-Brie | *Épernay | Le Mans | *Orléans | Rocroi | *Taverny |
| Bellac | Chaunay | *Épernay | Le Mans | *Orléans | Rocroi | *Taverny |
| *Bénévent-l'Abbaye | Chemillé | *Épernay | Le Mans | *Orléans | Rocroi | *Taverny |
| Bergerac | Cherbourg | *Épernay | Le Mans | *Orléans | Rocroi | *Taverny |
| Besançon | Cholet | *Épernay | Le Mans | *Orléans | Rocroi | *Taverny |
| Béthune | Clermont-de-l'Osse | *Épernay | Le Mans | *Orléans | Rocroi | *Taverny |
| *Benzéville | Clermont-Ferrand | *Épernay | Le Mans | *Orléans | Rocroi | *Taverny |
| Béziers | Clermont-l'Hérault | *Épernay | Le Mans | *Orléans | Rocroi | *Taverny |
| Biarritz | Clisson | *Épernay | Le Mans | *Orléans | Rocroi | *Taverny |
| *Bize | Cognac | *Épernay | Le Mans | *Orléans | Rocroi | *Taverny |
| Blois | *Combronde | *Épernay | Le Mans | *Orléans | Rocroi | *Taverny |
| Bolbec | Compiègne | *Épernay | Le Mans | *Orléans | Rocroi | *Taverny |
| Bonnétable | | *Épernay | Le Mans | *Orléans | Rocroi | *Taverny |
| Bordeaux | | *Épernay | Le Mans | *Orléans | Rocroi | *Taverny |
| Boulogne-sur-Mer | | *Épernay | Le Mans | *Orléans | Rocroi | *Taverny |
| *Bourboulé (la) | | *Épernay | Le Mans | *Orléans | Rocroi | *Taverny |
| Bourg | | *Épernay | Le Mans | *Orléans | Rocroi | *Taverny |

AGENCES A L'ÉTRANGER ET DANS LES COLONIES ET PAYS DE PROTECTORAT :

- | | | | | | |
|------------|----------------------|------------|-----------|-------------------------------|------------------|
| LONDRES | BRUXELLES | ALEXANDRIE | BOMBAY | TANANARIVE — DIÉGO-SUAZÉ | TUNIS |
| LIVERPOOL | MONTE-CARLO — MONACO | LE CAIRE | MELBOURNE | TAMATAVE — MAJUNGA | BIZERTE — MATEUR |
| MANCHESTER | | PORT-SAÏD | SYDNEY | MANANJARY — FIANARANTSOA | SOUSSE — Sfax |
| | | | | TULEAR — MORONDAVA — NOSSI-BÉ | MONASTIR — BEJA |

REPRÉSENTANTS { Aux États-Unis : M. F. MAGNIN, 63, Broadway, NEW-YORK.
En Argentine : M. A. BECQUEREL, 193, rue 25 de Mayo, BUENOS-AIRES.

(*) Agences fonctionnant périodiquement et les jours de marché. — (**) Agences ouvertes pendant la saison.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 3343-3-34. — (Ancr. Lorilleux).

16565000
Ch. Boissier